

**AVIS DE COURSE**

Nom de la compétition : National de la classe Dragon Flite 95

Dates : 25 et 26 septembre 2021

Lieu : Plan d'eau de la base de loisirs de Pierrelatte (26)

Autorité organisatrice (AO) : UNVMP

Grade 4 FFVoile

**Préambule**

En participant à cette épreuve, dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, chaque concurrent :

- s'engage à respecter :

- les mesures barrières et la distanciation physique, et en complément, à porter un masque lorsque la distance minimale de un mètre ne peut pas être respectée,

- toutes les dispositions complémentaires édictées par le ministère des sports, la FFVoile et l'autorité organisatrice :

- est conscient :

- du risque de contamination accentué par la proximité d'une autre personne ou dans toute autre situation de proximité de moins d'un mètre et conforme aux prescriptions ministérielles, sans les protections renforcées adéquates,

- que malgré la mise en œuvre de moyens de protection renforcés, la pratique peut exposer à un risque sanitaire, notamment de contamination par le Covid-19,

- que toutes ces mesures visent à préserver la santé et les capacités physiques de l'ensemble des pratiquants,

- accepte que malgré les dispositions prises et les moyens engagés, l'AO ne peut garantir une protection totale contre une exposition et une contamination au COVID-19."

## 1- RÈGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*, incluant l'annexe E,
- 1.2 Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe FFVoile "Prescriptions" si nécessaire,
- 1.3 Les règlements Fédéraux,
- 1.4 Le système de course HMS en vigueur,
- 1.5 Le cas échéant l'addendum Q, Arbitrage direct des courses en flotte pour bateaux radiocommandés,
- 1.6 Le Système de Réduction du Nombre d'Instructions (SYRNIN),
- 1.7 Règlement Sportif FFV Asso de l'ACDF95,
- 1.8 Modifications aux RCV - RCV G1.3(a) est supprimée. Autorisation de positionner 3 chiffres pour les numéros de voile conforme à l'international class et ACDF95.
- 1.9 En cas de traduction de cet AC, le texte français prévaudra.

## 2 - PUBLICITÉ

Les bateaux doivent arborer la publicité choisie et fournie par l'AO.

## 3 - ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte aux bateaux de la classe **Dragon Flite 95** avec un N° de voile valide délivré par l'Association de Classe DF95 France.

3.2 Les concurrents possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition,
- si nécessaire l'autorisation de port de publicité,
- une autorisation parentale pour les mineurs,
- être en conformité aux règles de classe du df95.

3.3 Les concurrents étrangers ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing ou International Class DF95,
- être en conformité aux règles de classe du df95,
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de 2 millions d'Euros,
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

#### **4 - INSCRIPTION**

Pour cette 1ère édition, le nombre de concurrents est limité à 50 (3 flottes avec 6 bateaux promus). Les 30 premières places sont réservées pour les membres actifs de l'Association, 10 places pour les licenciés FFV non membre, 8 places pour les concurrents étrangers et 2 places pour des invités du Comité de Direction de l'ACDF95.

Les concurrents seront sélectionnés dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

L'inscription sera confirmée qu'une fois le montant de l'inscription reçue.

Lorsque la limite des concurrents est atteinte, les suivants seront mis sur une liste d'attente.

Une liste des pré-inscriptions sera publiée sur le site [df95france.com](https://df95france.com) et mise à jour régulièrement.

##### **4.1 Coureurs Français**

L'inscription papier est obligatoire pour tous les licenciés Français en utilisant le bulletin d'inscription disponible sur le site de l'ACDF95 (<https://df95france.com/>).

Le bulletin d'inscription devra être envoyé au plus tard le 1er septembre 2021, cachet de la poste faisant foi, accompagné des frais d'inscription et du montant des éventuels repas à adresse suivante : **PG Modélisme, 4, Boulevard Chandeysson 26700 Pierrelatte**

##### **4.2 Coureurs étrangers**

Pour les candidats étrangers appartenant à d'autres autorités nationales WORLD SAILING ou membres d'une association nationale de classe Dragon Flite 95, les inscriptions peuvent se faire en envoyant le formulaire d'inscription par email à l'adresse [gonnetpierre@hotmail.com](mailto:gonnetpierre@hotmail.com) au plus tard, le 1er septembre 2021.

Pour les étrangers, le paiement de l'inscription pourra se faire sur place le 25 septembre.

#### **4.3 Invitations**

Deux invitations spéciales pourront être accordées par le Comité Directeur de l'ACDF95.

#### **5 - DROITS À PAYER**

Les droits d'inscription sont de : 30€.

Les repas seront disponibles chaque jour sur réservation à l'inscription, pour 15.00 €/repas (plat chaud, dessert, boisson).

#### **6 - PROGRAMME**

##### 6.1 Programme à terre

- Samedi 25 septembre de 09h00 à 11h30 : confirmation des inscriptions, contrôle et identification du matériel.
- Samedi 25 septembre à 18h30 : réunion de classe.
- Dimanche 26 septembre à l'issue des courses : remise des prix.

##### 6.2 Programme des courses

- 25 septembre 9h30 – 11h30 : entraînement libre.  
25 Septembre 13h00 : affichage au tableau officiel de la composition des flottes de la 1ère course.
- 25 septembre 13h30 – 1er signal d'avertissement - Flottes à suivre.
- 26 septembre 9h30 – 1er signal d'avertissement - Flottes à suivre.

Le 26 septembre, il ne sera pas donné de signal d'avertissement pour une nouvelle course après 16h00.

Chaque jour, un briefing des coureurs sera effectué 15' avant le 1er signal d'avertissement.

## **7 – LIEU DE LA REGATE**

L'épreuve se déroulera sur le lac de la Pignedoré à Pierrelatte –France (26).

## **8 - INSTRUCTIONS DE COURSE**

Les Instructions de course et les annexes seront disponibles sur le site Internet de l'épreuve, affichées selon la Prescription Fédérale.

## **9 - SYSTÈME DE COURSE ET CLASSEMENT**

Le Heat Management System en vigueur sera utilisé.

Le nombre de courses validées nécessaire pour valider l'épreuve est de 3.

## **10 - SYSTÈME DE PÉNALITÉ**

L'addendum Q, "Arbitrage direct des courses en flotte pour bateaux radiocommandés", s'appliquera et sera affiché au tableau officiel.

## **11 - CONTRÔLE ET IDENTIFICATION DES ÉQUIPEMENTS**

Des contrôles pourront être effectués à l'issue de chaque flotte.

Les concurrents devront être conformes aux règles de classe.

## **12 - RADIO**

Les concurrents doivent s'assurer que leur matériel de radiocommande est conforme aux règles édictées par l'administration.

Pour les fréquences autres que 2.4 Ghz, le bulletin d'inscription devra mentionner quatre (4) fréquences, qui devront être disponibles pendant l'épreuve.

## **13 - PRIX**

Des prix de participation seront distribués à la discrétion de l'organisateur.

## **14- DÉCISION DE COURIR**

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité.

En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

## **15 - DROIT D'UTILISER LE NOM ET L'IMAGE**

En participant à cette épreuve, le concurrent autorise automatiquement l'AO, la FFVoile et les sponsors de l'épreuve à utiliser et montrer, à quelque moment que ce soit, des photos en

mouvement ou statiques, des films ou enregistrement télévisuels et autres reproductions de lui-même ou de son bateau, pendant la période de la compétition intitulé « National de la classe Dragon Flite 95», à laquelle le concurrent participe et à utiliser sans compensation, son image sur tous matériaux liés à la dite épreuve.

#### **16 - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Toutes les informations seront mises sur le site de l'ACDF95 : <https://df95france.com/>

Suivez toutes les infos (et plan d'accès) sur le site du UNVMP : <http://vrc-pierrelatte.com/>

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter PG Modélisme Pierre Gonnet 4, boulevard Chandeysson 26700 PIERRELATTE / France

TEL : +33 (0)475 96 48 65 Port : + 33 (0)6 08 77 86 61

[www.pgmodelisme.com](http://www.pgmodelisme.com)

e-mail : [contacts@pgmodelisme.com](mailto:contacts@pgmodelisme.com)

MSN : [gonnetpierre@hotmail.com](mailto:gonnetpierre@hotmail.com)

Skype : Pierre Gonnet à PIERRELATTE